

Capacités d'accueil Parcoursup 2026-2027.

Conseil d'administration du 15 décembre 2025

Délibération 2025/12/CA-049

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 2 décembre 2025 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- ADOPTE les capacités d'accueil Parcoursup 2026-2027 pour la Faculté Sciences et Ingénierie, la Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain, la Faculté de santé et l'Institut Universitaire de Technologie de Toulouse (document joint).

Toulouse le 15 décembre 2025,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

19 décembre 2025

Odile RAUZY



Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 29

Nombre de voix défavorables : 2

Nombre d'abstentions : 0